

Décision

Générale

colonial

Décision n° 113 1er février 1951

n° 113 1er

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1951

Date de publication

1 février 1951

Date du numéro

1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Gauthier (Jacques) est engagé en qualité de compositeur-typographe auxiliaire au salaire mensuel de vingt mille francs (20.000 fr.) pour compter du 1er février 1951. M. Gauthier est mis à la disposition du Directeur de l'Imprimerie administrative.